

Leitmotiv du 1^{er} avril 2017

L'objectif du Leitmotiv

Le leitmotiv est la base pour l'évolution de l'Association. Les idées fondamentales et la philosophie Polarity y sont décrites.

Le leitmotiv comprend:

- les valeurs fondamentales de la thérapie Polarity
- les critères de qualité
- les principes les plus importants de collaboration (entre l'Association, les membres de l'APS, les partenaires dans le domaine de la santé, les praticiennes /praticiens et les clientes/clients)

I. Polarity – une méthode de thérapie globale

1. Modèle de santé Polarity du Dr Randolph Stone

a) Principes et application

Polarity est un modèle de savoir vivre, de thérapie ainsi qu'un art. Polarity comprend l'intuition, la philosophie et la compréhension scientifique ainsi que la perception de l'être humain dans sa totalité et dans son contexte social.

b) Processus: un développement naturel de croissance

- perception et compréhension de l'énergie
- comprend l'involution étape par étape dans la matière et l'évolution de retour à la source
- peut être appliqué dans beaucoup de domaines différents comme ceux de la médecine, psychologie et pédagogie
- perception, compréhension et accompagnement du processus de santé et de maladie

2. Notre objectif en tant que praticienne/praticien

- proposition de séances individuelles ou en groupe à nos clientes et clients
- éducation et formation: transmettre de la qualité de vie
- une formation fondamentale et continue est nécessaire pour pratiquer Polarity

II. Notre position dans le domaine de santé

- Nous faisons partie des méthodes naturelles de santé en thérapie complémentaire ainsi qu'en sciences thérapeutiques naturelles, énergétiques et empiriques.
- Nous sommes prêt-e-s à travailler en réseau avec d'autres spécialistes compétent-e-s et nous nous engageons à promouvoir une éducation intégrale et efficace.
- Notre objectif est d'obtenir la reconnaissance des caisses de santé et de maladie, mais pas à n'importe quel prix.

III. Critères de qualité

- le développement personnel des praticiennes/praticiens

- des études et des recherches sur le résultat et le développement du travail thérapeutique Polarity, aussi sous l'aspect de la collaboration avec les caisses maladie
- le résultat d'un suivi de séances avec les clientes/clients: des rapports sur l'anamnèse et le traitement
- travail en réseau (mondialement) et avec d'autres méthodes de santé complémentaires

Documents de base

- le code d'éthique
- les directives de formation et de formation continue
- les directives de reconnaissance des membres de l'APS
- les directives de l'association faïtière Xund (AF Xund)

Principes de travail

- les principes Polarity comme base de départ du travail
- l'orientation vers les ressources
- le travail en processus avec les clientes/clients (une orientation psychocorporelle)
- les 4 piliers: le travail corporel, le dialogue d'accompagnement, les exercices énergétiques physiques, la nutrition
- la bienveillance, l'acceptation, la présence empathique, le discernement et le non-jugement représentent la base des 4 piliers. Ceci est parfois considéré comme le 5^e pilier.

Ce que nous promettons

- un accompagnement responsable (phénoménologique et orienté vers le processus)
- de la présence et du soutien
- l'orientation vers une perspicacité et une prise de conscience nouvelle
- l'orientation vers une responsabilité individuelle

Que peuvent attendre les clients des praticiens

- discrétion, compétence et expérience de vie
- écoute attentive et présence active
- formation et formations continues sérieuses
- connaissance des limites thérapeutiques
- engagement à apprendre de nouvelles choses continuellement
- maintien propre des locaux de travail
- facturation transparente

Les raisons pour lesquelles un traitement pourrait être exclu

- des clientes/clients qui ont des prétentions démesurées (p.ex. sexuellement ou agressivement)
- désapprobation du code d'éthique par les thérapeutes
- contre-indications

IV. Charges et devoirs de l'Association

Objectifs et charges de l'Association

- Ceux-ci sont stipulés dans les statuts.
- Le Comité élu est responsable de faire respecter les statuts.

Prise en considération des besoins de ses membres

- p.ex. par des questionnaires écrits ou des entretiens personnels

- en acceptant de recevoir des propositions et en écoutant les besoins de ses membres
- en connaissant la situation économique et politique

Prestations

- informations et prises de position par courrier ou Internet
- participation aux activités des salons de santé
- soutien de ses membres p.ex. pour l'ouverture d'un cabinet par des directives
- mise à disposition de matériel pour les relations publiques
- mise sur pied de contrôles de qualité
- travail en réseau avec des associations similaires (régionales, nationales et internationales)
- prise en considération des moyens financiers (comptabilité exacte et respect du budget)

Limites restrictives

- moyens financiers
- lois cantonales et autres lois
- capacité des membres du Comité en temps et en compétence

Ressources

- maintien d'une bonne ambiance dans le Comité et les groupes de travail
- supervision selon besoin
- soutien par certains membres désigné-e-s
- soutien par la Commission consultative
- poste pour les imprévus et innovations dans le budget

Ces directives ont été créées par le Comité en l'an 2000 avec le soutien de la Commission consultative et ont été complétées et adaptées durant l'automne 2005 et en printemps 2014. Suite à la dissolution de l'AF Xund ce document a été modifié et approuvé par l'Assemblée Générale du 1^{er} avril 2017. Il entre en vigueur avec effet immédiat. En cas de doute, la version en langue allemande fait foi.

Olten, le 1^{er} avril 2017

La Présidence :

Raphael Schenker
Président

Informations complémentaires:

Polarity Verband Schweiz
8000 Zürich

Tel. +41 (0)43 268 22 33
info@polarityverband.ch

©Association Polarity Suisse (APS)
www.polarityverband.ch